

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

1er budget du gouvernement Couillard : Rien pour rétablir la confiance des investisseurs

L'Association exprime sa déception devant les mesures fiscales annoncées

ROUYN-NORANDA, QUÉBEC, 4 juin 2014 - L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) demeure étonnée de la réduction de mesures fiscales visant à stimuler l'investissement en exploration minière au Québec présentées dans le premier budget du gouvernement Couillard. L'AEMQ souhaitait que le gouvernement mette en place des dispositions fiscales ayant pu prendre effet en 2015 et même 2016 et ainsi contribuer à rétablir la réputation internationale du Québec, sans affecter les rentrées fiscales à court terme. Celui-ci a plutôt choisi de réduire les taux des déductions propres au régime d'actions accréditives et les taux de crédits d'impôt relatifs aux ressources.

L'Association souligne que le nouveau ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao avait le choix d'épargner la filière minière québécoise. Celle-ci traverse toujours une sévère crise de capitalisation qui met en péril la survie d'un grand nombre de PME du secteur. « *Notre Association est déçue de ce premier budget et réconcilie difficilement le discours du gouvernement sur la relance de l'économie par les investissements privés, avec des mesures venant affaiblir davantage la capacité du Québec à attirer ces investissements. Nous constatons une certaine incongruité dans les messages présentés* », a déclaré monsieur Philippe Cloutier, géologue et président du conseil d'administration de l'Association.

L'Association reconnaît que le gouvernement du Québec se retrouvait devant une impasse budgétaire qui le contraignait à agir avec *rigueur et responsabilité*. Cependant, il est erroné de croire que l'uniformisation des mesures de réduction de crédit conduira aux mêmes résultats, peu importe les différents secteurs. « *L'introduction de ces mesures arrive au moment où nos sociétés d'exploration sont à court de liquidités et doivent sabrer leurs dépenses d'exploration et d'opération. Ce sont nos régions ressources, et conséquemment tout le Québec, qui fera les frais de ces décisions* », a déclaré Mme Valérie Fillion, directrice générale de l'AEMQ.

En contrepartie, l'AEMQ salue les intentions du gouvernement, notamment de redéployer le Plan Nord et de réviser l'ensemble de la fiscalité québécoise. « *Ces initiatives auront probablement à terme un effet positif sur notre secteur, mais les spécialistes vous diront tous que ce sont des investissements privés dont nous avons le plus grand besoin dans l'immédiat* », a ajouté monsieur Cloutier.

L'Association compte poursuivre ses échanges avec le gouvernement en vue de développer un cadre fiscal et règlementaire favorisant le développement de la filière québécoise.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

L'AEMQ est une association professionnelle et industrielle représentant les intervenants œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec. Fondée en 1975 l'Association a comme mission de promouvoir l'exploration durable et responsable des ressources minérales du Québec et leur contribution essentielle à l'économie québécoise. Elle rassemble plus de 2000 membres individuels ainsi que près de 300 membres corporatifs issus de la filière minière québécoise. Elle est dirigée par un conseil d'administration de vingt personnes issues des différentes composantes de l'exploration minière. L'Association organise annuellement un congrès qui rassemble la filière minière québécoise. Sous le nom d'**Xplor**, ce congrès aura lieu du 21 au 23 octobre 2014 à la Place Bonaventure de Montréal.

-30-

SOURCE :
Marie-France Beaudry
Responsable des communications et des relations publiques
Cel. : 819 277-3863
mfbeaudry@aemq.org
www.aemq.org